



## Climate Social Science Network

- 1<sup>ère</sup> journée d'étude du réseau Climat et Sciences Sociales -

Enquêter sur les 50 nuances d'obstruction climatique

2-3 juin, Campus Condorcet

Dans un contexte marqué par la recrudescence du climato-scepticisme, par le recul des engagements climatiques, par la politisation du climat comme cible pour les partis d'extrême-droite et les réseaux ultra-libéraux, et par les attaques sur les institutions scientifiques, nous nous proposons de constituer en France une branche active du réseau universitaire international [Climate Social Science Network](#) (CSSN). Ce réseau a travaillé depuis 2020 à affûter les méthodes et concepts pour analyser les jeux d'acteurs, les savoirs (et fabrique d'ignorance) et les politiques autour de l'action publique relative au changement climatique. Le CSSN a contribué à faire des pratiques de déni, d'obstruction, et de procrastination climatique des objets de recherche solidement conceptualisés et empiriquement fondés en sciences sociales. Il a financé de nombreux travaux, notamment dans les Suds, et a récemment publié deux ouvrages importants: [Climate Obstruction: A Global Assessment](#) (J. Timmons Roberts, Carlos R. S. Milani, Jennifer Jacquet & Christian Downie (dir.), Oxford UP, 2025) qui se veut l'équivalent d'un rapport du GIEC pour documenter les jeux d'acteurs qui font obstruction à l'action climatique internationale, et [Climate Obstruction across Europe](#) (Robert J. Brulle, J. Timmons Roberts, & Miranda C. Spencer (dir.), Oxford UP, 2024). Le nouveau réseau "Climat et Sciences Sociales" émergent pourra aussi s'inspirer du travail passé de réseaux analogues tels le réseaux "[SHS pesticides](#)" (2020), la [plateforme SHS Santé](#) (2020), les [GISCOP 93](#) (2002) et [GISCOP 84](#) (2018).

Comme première initiative, une journée d'étude "Climat et Sciences Sociales: 50 nuances d'obstruction climatique" sera organisée les 2-3 juin 2026 (Campus Condorcet, Aubervilliers). Il s'agira d'appréhender, au carrefour de l'histoire, de la sociologie et du droit (et d'autres approches des sciences sociales) la grande diversité des acteurs et la pluralité des pratiques contribuant, des années 1970 à aujourd'hui, à délégitimer, contrer ou retarder les actions collectives s'efforçant de limiter les émissions de gaz à effet de serre, ou à infléchir l'action collective vers des "cadrages" et des "solutions" moins aptes à réduire les émissions et plus génératrices d'injustices environnementales et d'asymétries sociales. En somme, à côté des inerties techniques et matérielles posant des verrous et obstacles à l'action publique pour protéger les sociétés d'un basculement climatique mondial, il s'agira d'analyser, dans toute sa diversité et en appréhendant ses effets, l'agentivité sociale déployée pour durcir ces inerties et obstacles.

En dépit des alertes lancées par la communauté scientifique, acteurs industriels, groupes d'intérêts, think-tanks, continuent de déployer un large répertoire de stratégies d'influence, en France et dans l'Union Européenne. Quelles sont ces stratégies? Comment se recomposent-elles? Comment les documenter rigoureusement? Les constituer en objet de recherche reconnu dans les sciences sociales peut-il donner lieu à de nouvelles collaborations entre (diverses) sciences et sociétés? Quelles questions juridiques ces stratégies mobilisent-elles ou déplacent-elles (sécurité juridique, proportionnalité, liberté d'entreprendre, "neutralité technologique", compétence du juge), et

quels contre-cadrages juridiques leur répondent (prévention, non-régression, devoir de vigilance, droits fondamentaux) ?

Les communications proposées pourraient notamment viser à mieux cerner :

- Les répertoires d'action déployés par les groupes industriels positionnés sur des secteurs fortement émetteurs (énergies fossiles, automobile, aéronautique, ciment, sidérurgie, agriculture, etc.) afin de participer au cadrage médiatique de la discussion publique sur le climat, et d'influencer la fabrique réglementaire et législative
- Le rôle des organisations représentant les intérêts de branche, des méta-organisations fédérant le "business" au plan national européen ou international, ainsi que celui des intermédiaires (sociétés de conseil en relations publiques, en communication, etc.)
- Les formes d'investissement des arènes politiques, tant à l'échelle nationale (Assemblée et Sénat, Ministères, etc.) qu'europpéenne (Parlement, Commission, etc.) et internationales (PNUE, COP, GIEC, etc.) en contexte de "backlash" écologique
- Les réponses qu'apportent les entreprises émettrices et les pouvoirs publics aux initiatives de judiciarisation impulsées par les acteurs de la société civile

On pourra également explorer :

- Les bifurcations historiques qui ont généré, à l'échelle de certains secteurs industriels, des verrouillages dans des trajectoires socio-techniques fortement émettrices - et la nature des dispositifs juridiques (autorisations, contrats et concessions, fiscalité/subventions, normes techniques, marchés publics) qui crantent ces verrouillages;
- Les controverses quant à la définition de ce qui serait plus "vert" ou "décarboné" où à la mesure des émissions (effectives ou évitées) et à la façon dont certains acteurs économiques ou étatiques ont pu stratégiquement entretenir ou au contraire silencier ces controverses ;
- Les contributions des acteurs industriels à la (non-)production et à la (non-)diffusion des savoirs (agnotologie, "undone science", stratégies en direction des Établissements Publics de Recherche et d'Enseignement Supérieur et instances d'expertise, etc.) ;
- La façon dont les contentieux et menaces de contentieux par les industriels influent sur la construction de la régulation climatique et sur les politiques de sortie fossile;
- Les écarts entre engagements/soft law et obligations opposables, et les outils probatoires permettant de les objectiver

Les journées d'étude pourraient également être l'occasion d'échanger sur :

- Les défis méthodologiques liés à la production et à la diffusion des connaissances en temps de renoncement et de "backlash";
- Les questions épistémologiques suscitées par les collaborations entre sciences sociales, journalistes d'investigation, juristes ou expert-e-s d'ONG

Les propositions de communication sont ( $\leq$  250 mots, comprenant un titre, un résumé, une mini-bio) à envoyer avant le 10 avril 2026 aux adresses suivantes : [pierre-louis.choquet@ird.fr](mailto:pierre-louis.choquet@ird.fr); [christophe.bonneuil@cnrs.fr](mailto:christophe.bonneuil@cnrs.fr)

### **Comité scientifique**

Christophe Bonneuil, historien

Pierre-Louis Choquet, sociologue

Christel Cournil, juriste

Fabienne Jouty, historienne

Edouard Morena, sociologue